



MARS 2021

MAPRIMERÉNOV' : DEVENIR ENTREPRISE MANDATAIRE

AVEC MAPRIMERÉNOV', IL EST POSSIBLE

POUR UNE ENTREPRISE DE DEVENIR MANDATAIRE

Pour un artisan, l'objectif est de proposer un accompagnement des particuliers dans leurs démarches et permettre à l'entreprise de recevoir la subvention directement. En résumé, on peut y voir un dispositif gagnant-gagnant qui permet à l'artisan de montrer sa valeur ajoutée à son client. Pour devenir mandataire, il suffit de faire une demande auprès de l'ANAH qui accorde ce statut. Attention toutefois à bien remplir son dossier de manière précise.

Aujourd'hui, de nombreux dossiers de demande de mandataire contiennent des erreurs sur les justificatifs et nécessitent donc un échange de pièces complémentaires. Des erreurs évitables qui allongent considérablement les délais de traitement.

POUR DEVENIR MANDATAIRE MAPRIMERÉNOV', IL N'EXISTE PAS DE CRITÈRE PARTICULIER. LES ENTREPRISES PEUVENT DEMANDER À ÊTRE MANDATAIRE AUPRÈS DE MAPRIMERÉNOV' DEPUIS LE MOIS DE JUIN 2020. UNE FACULTÉ QUI PERMET D'EFFECTUER LES DÉMARCHES POUR VOS CLIENTS.

> CHOISISSEZ VOTRE STATUT

Il existe trois statuts différents pour être mandataire :

- Mandataire administratif : le mandataire aidera le bénéficiaire de MaPrimeRénov' dans ses démarches administratives
- Mandataire financier : le mandataire percevra directement la subvention de MaPrimeRénov'
- Mandataire mixte : le mandataire accompagnera à la fois le bénéficiaire dans ses démarches et percevra directement la subvention

Pour pouvoir devenir mandataire, vous devez préalablement demander la création de votre compte auprès de l'Anah et obtenir un numéro d'immatriculation.

BON À SAVOIR

À cette étape primordiale, il est nécessaire d'indiquer le statut retenu dans la demande. Une même entreprise peut demander plusieurs profils afin de s'adapter aux souhaits de ses clients.

L'entreprise recevra alors plusieurs identifiants. En fonction du choix du client, l'entreprise communiquera à ce dernier l'identifiant correspondant au profil souhaité.

> CRÉEZ VOTRE COMPTE

Pour pouvoir devenir mandataire, vous devez préalablement demander la création de votre compte auprès de l'Anah et obtenir un numéro d'immatriculation.

Sur la plateforme, il est maintenant demandé de remplir un PDF renseignant les informations nécessaires.

Ce document indiquera également les pièces justificatives à joindre en fonction des statuts de l'entreprise.

Une fois complété, le PDF et les pièces à joindre devront être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : **maprimerenov.mandataire@anah.fr**

Il est nécessaire de préciser dans l'objet de votre envoi si vous souhaitez exercer une activité comme mandataire administratif, mandataire financier ou mandataire mixte.

BON À SAVOIR

À la réception de ce dossier, l'ANAH vous attribuera un numéro d'immatriculation qu'il faut bien conserver.



Les pièces à joindre diffèrent selon le statut.

Vérifiez que le courrier électronique et ses pièces jointes n'excèdent pas la limite de 5Mo. Au-delà de ce seuil, il faut compresser les fichiers avant de les envoyer.



www.maprimerenov.gouv.fr

TYPES D'INTERVENANTS ET PIÈCES À FOURNIR

PERSONNE MORALE PRIVÉE	■ SARL, SAS, SAS unipersonnelle (SASU), EURL ■ Entreprise réalisant les travaux ■ Intermédiaire dans la réalisation des travaux (financement, conseil, syndic professionnel)	■ Pièce d'identité du représentant légal ■ RIB en cas de mandat financier ou mixte ■ Liste consolidée des mandats sociaux du représentant légal ■ Extrait de K-bis	■ Statuts de l'organisme ■ Extrait de casier judiciaire du représentant légal (B3) ■ Cerfa DBE (déclaration au bénéficiaire effectif) ■ L'attestation Assurance Responsabilité Civile Professionnelle, Multirisque Professionnelle et / ou Décennale
PERSONNE MORALE PUBLIQUE, PARAPUBLIQUE, CONVENTIONNÉE	■ Membre du réseau FAIRE ■ Opérateur Habitat ■ Association de pays ■ Entreprise publique locale ■ Collectivité territoriale ■ GP ■ Organisme de maîtrise d'ouvrage d'insertion ■ CAUE	■ RIB en cas de mandat financier (PF) ou mixte ■ Statuts de l'organisme	
SYNDIC NON PROFESSIONNEL		■ Pièce d'identité du représentant légal du syndic ■ PV d'AG mentionnant le désignation du gestionnaire	■ RIB en cas de mandat financier ou mixte ■ RIB en cas de mandat financier (PF) ou mixte
PERSONNE PHYSIQUE NON PROFESSIONNELLE	■ Proche	■ RIB en cas de mandat financier (PF) ou mixte	■ RIB en cas de mandat financier ou mixte ■ RIB en cas de mandat financier (PF) ou mixte
PERSONNE PHYSIQUE PROFESSIONNELLE	■ Auto-entrepreneur ■ Agent-commercial ■ EURL...	■ Extrait de K-bis / extrait D1 ■ RIB en cas de mandat financier (PF) ou mixte	■ L'attestation Assurance Responsabilité Civile Professionnelle, Multirisque Professionnelle et / ou Décennale



> PROPOSEZ UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE À VOS CLIENTS

Même si vous êtes entreprise mandataire, le client doit toujours créer son propre compte en ligne au préalable. Le client renseignera ses informations personnelles (adresse, composition du ménage, revenus) et désignera son mandataire grâce au numéro d'identifiant que l'entreprise lui aura fourni.

Ensuite, vous prenez le relais et effectuerez le reste de la saisie du dossier : choix des travaux, communication du devis, etc.

Si le client n'a pas accès à internet, vous ne pouvez pas créer de compte pour lui. Il convient alors d'orienter votre client vers un conseiller du réseau FAIRE ou des structures d'accompagnement pour ce type de démarches (Maisons France Services ou mairies).

■ BON À SAVOIR

Le paiement est effectué par virement, directement sur le compte de l'entreprise mandataire.

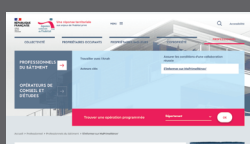
Le numéro de dossier MaPrimeRénov' est indiqué en référence de ce virement afin de faciliter l'identification des divers versements en fonction des chantiers réalisés.



| POUR EN SAVOIR +



↓ TÉLÉCHARGER ICI
LE GUIDE "PAS À PAS"
DE L'ANAH



📄 CONSULTER LES DERNIÈRES
MISES À JOUR DES DOCUMENTS
SUR LE SUJET >>

ZOOM SUR... LES DOCUMENTS À FOURNIR

Les pièces à fournir ne sont pas les mêmes en fonction de votre catégorie :



PERSONNE MORALE PRIVÉE

(ENTREPRISES DE TRAVAUX, SYNDICS PROFESSIONNELS, OBLIGÉS ET LEURS DÉLÉGATAIRES, MANDATAIRES CEE, ETC.)

- Votre nom/prénom OU la fonction correspondant à chacun des utilisateurs
- Une adresse mail par profil utilisateur (elle servira d'identifiant)
- La catégorie d'intervenant à laquelle vous êtes rattaché : personne morale privée
- Votre numéro de SIREN
- Votre raison sociale
- Une adresse sur le territoire national
- Un numéro de téléphone pour répondre aux potentielles demandes des mandants, il peut être différent ou identique au précédent
- Une adresse mail principale. C'est notamment celle-ci qui recevra les messages vous notifiant de l'avancée d'un dossier que vous suivez et qui sera visible des mandants vous confiant leur dossier. Elle peut être différente ou identique à l'une des adresses mails d'identifiants ci-dessus
- Le type de mandat à exercer pour chaque profil : administratif, financier et/ou mixte
- Un numéro IBAN (si vous souhaitez être mandataire financier ou mixte)
- Les statuts de l'organisme
- Un RIB (si vous souhaitez être mandataire financier ou mixte)
- La liste consolidée des mandats sociaux du représentant légal (attestation sur l'honneur reprenant l'ensemble des mandats exercés dans des sociétés)
- Une pièce d'identité du représentant légal
- Un extrait KBIS ou un extrait D1 (de moins de 3 mois)
- Un extrait de casier judiciaire du représentant légal (B3)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, multirisque professionnelle et/ou décennale
- Le document relatif au bénéficiaire effectif (DBE) à télécharger [ici](#)

PERSONNE PHYSIQUE PROFESSIONNELLE

(ARTISAN, AUTO-ENTREPRENEUR, AGENT COMMERCIAL, EURL, ETC.)

- Votre nom/prénom
- Votre adresse mail (qui servira d'identifiant au profil utilisateur et à vous contacter)
- Votre catégorie d'intervenant à laquelle vous êtes rattaché : personne physique professionnelle
- Votre numéro de SIREN
- Votre adresse postale
- Votre numéro de téléphone
- Votre numéro IBAN (si vous souhaitez être mandataire financier ou mixte)
- Votre extrait KBIS ou un extrait D1 (de moins de 3 mois)
- Votre inscription au registre spécial des agents commerciaux (si vous êtes un agent commercial) ou votre inscription au registre du commerce et des sociétés (si vous êtes auto-entrepreneur)
- Votre attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, multirisque professionnelle et/ou décennale
- Le type de mandat à exercer : administratif, financier et/ou mixte



Un profil créé pour un mandat mixte ne peut pas être utilisé pour gérer certains dossiers en tant que mandataire mixte et d'autres en tant que mandataire administratif. Dans cette situation, vous devez demander deux profils, un pour chaque type de mandat que vous serez amené à exercer

BON À SAVOIR

Les informations et pièces justificatives sont à envoyer au préalable par courrier électronique à l'adresse :

maprimerenov.mandataire@anah.fr

- Avant l'envoi du mail, cocher l'option "accusé de réception lors de la lecture du mail". Cela vous permettra de savoir quand votre mail aura été reçu et les documents réceptionnés
- Veillez à ce que votre courrier électronique et ses pièces jointes n'excèdent pas la limite de 5 Mo. Au-delà de ce seuil, il est nécessaire de compresser vos fichiers avant de les envoyer



- Si la forme juridique de votre société est SARL, SAS, SAS unipersonnelle (SASU), EURL, vous entrez dans la catégorie "Personnes morales privées".
- Il est nécessaire de se référer à l'extrait KBIS ou l'extrait D1 qui mentionne précisément si votre entreprise est une personne morale privée ou personne physique professionnelle. C'est la mention "identification de la personne physique" ou "identification de la personne morale" qui est indiquée sur l'extrait de KBIS.